

# Le petit Larouche

*sur la Colline*

L'ABC de la vie d'une députée

La session a repris en force à Ottawa et le Bloc Québécois a confirmé sa priorité pour l'augmentation de la pension de la sécurité de la vieillesse en faisant de l'adoption du projet de loi C-319 une condition pour la suite des travaux au parlement. Notre projet de loi a maintenant franchi une autre étape et est rendu en troisième lecture, après l'unanimité des partis à l'étape du rapport. J'ai d'ailleurs posé de nombreuses questions en chambre à ce sujet lors de la période de questions.

Maintenant, nous avons besoin de la recommandation royale de la part du gouvernement et avons donné comme date butoir le 29 octobre au gouvernement pour que ce projet de loi se concrétise. De votre côté, vous avez encore jusqu'au 3 octobre pour signer la pétition. Et si vous représentez un organisme, vous pouvez encore écrire une lettre d'appui au nom de votre organisation.

L'autre condition que nous avons exprimée est la sanction royale au projet de loi C-282 concernant la gestion de l'offre. Actuellement, cet autre projet de loi du Bloc est maintenant au Sénat. Il s'agit d'un enjeu majeur pour le milieu agricole, en particulier pour les secteurs sous gestion de l'offre comme les oeufs, les volailles et le lait. Cette demande, que nous soutenons depuis longtemps, défend le modèle agricole québécois et est cruciale pour protéger les producteurs agricoles lors des prochaines négociations.

J'ai également eu à questionner le gouvernement en chambre au sujet du programme Bien vieillir chez soi, lequel pourrait venir en aide à de nombreux organismes au Québec. Les sommes attendues par le Québec de la part du gouvernement fédéral sont toujours retenues et les aînés d'ici en sont pénalisés. Je compte d'ailleurs aborder cette question lors de la rencontre demandée au nouveau ministre des Aînés, Steven MacKinnon.

Lors d'une déclaration en chambre, j'ai tenu à souligner les 40 ans de l'AQDR, section Granby. Depuis 1984, cet important organisme vise à défendre les droits des personnes âgées de la région et effectue un travail essentiel de représentation des intérêts de ses membres. Longue vie!

À la suite de mes demandes pour plus de civisme en chambre, le Bloc Québécois a déposé une motion à ce sujet visant à assainir le climat des travaux.

En comité, mon étude sur la criminalisation du contrôle coercitif a repris et j'ai notamment pu interroger l'organisme Juripop sur l'importance de faire avancer cet enjeu afin de venir en aide aux femmes victimes de violence. C'est en 1990 qu'on a proclamé le 1<sup>er</sup> octobre Journée nationale des aînés. À tous les aînés, j'espère que vous avez eu, ou aurez au cours de la semaine, de bonnes célébrations!

VOTRE DÉPUTÉE DE SHEFFORD

## ANDRÉANNE LAROUCHE

Votre députée de Shefford

- 🏠 400, rue Principale, bureau 101  
Granby (Québec) J2G 2W6
- ✉ andreanne.larouche@parl.gc.ca
- ☎ (450) 378-3221  
Sans frais : 1-866-929-0939
- 🌐 andreannelarouche.ca
- 📱 /votredeputeedeShefford

